TENNIS DE TABLE. ***Nominée aux trophées del'ACAM (Association française du corps arbitral multisports), l'Agenaise Carole Le Berre assistera à la cérémonie vendredi à Paris, en présence de Laura Flessel, ministre des Sports.***

Carole Le Berre, l'arbitre pressée

L'Agenaise Carole Le Berre vient d'être nominée aux trophées de l'ACAM (Association française du corps arbitral multisports) catégorie Elite Espoir. Cette cérémonie aura lieu au siège du Comité national olympique et sportif à Paris le 23 mars prochain, en présence de Laura Flessel, ministre des Sports.

Lors d'une compétition, le jeu capte bien évidemment l'attention. Mais à chacune de leur décision, ce sont bien les arbitres qui se retrouvent au cœur du débat. À 17 ans seulement, l'Agenaise Carole Le Berre fait partie des arbitres qui montent dans la hiérarchie. Une jeunesse – la moyenne française des arbitres officiant en Pro A et Pro B est de 45 ans pour la saison 2017-2018 – qui contraste avec la sagesse d'un discours posé : « J'espère poursuivre longtemps dans cette voie, continuer à apprendre, mais c'est d'abord un loisir pour moi », explique la suaviste.

Trois années ont déjà défilé entre sa toute première expérience et son arrivée parmi la fine fleur de l'arbitrage français.

Rencontre avec l'une des plus jeunes arbitres de tennis de table de l'élite française. L'Agenaise Carole Le Berre, 17 ans, relate sa trajectoire, de la salle du Skating rue Baudin jusqu'aux aires de jeu de la Pro A.

Carole Le Berre du SUA avec l'équipe villeneuvoise de Pro A.

Votre ascension a été très rapide depuis votre décision d'opter pour l'arbitrage. Comment s'est passé ce changement de cap ?

J'ai commencé par la formation d'arbitre régionale (AR) par hasard. Au moment de passer la pratique en avril 2015 lors des championnats de France des régions à Boé, l'arbitrage m'a plu. Un de mes formateurs m'a alors poussée à continuer sur les autres jours du championnat, puis le lendemain de la validation de mon AR, il m'a demandé si j'envisageais d'aller plus loin. Très vite, je me suis lancée dans cette nouvelle formation, poussée aussi par plusieurs arbitres sur les différents championnats qui attendent la « relève », jusqu'à l'obtention de mon examen en mai dernier.

Qui a été votre parrain dans cette nouvelle voie ?

Dans un premier temps, il y a eu Pierre Deletang, un de mes formateurs AR, puis mon entraîneur Miguel Vicens ainsi que mon club et mes proches, et enfin mon formateur AN, Patrice Jouette.

Cette première en Pro A, quelle impression vous a-t-elle laissée ?

Arbitrer en Pro A est une nouvelle expérience, un nouveau cap. J'avais déjà eu la chance de goûter à la Pro lors de remplacements de dernière minute effectués lors des rencontres de Pro B à Agen mais seulement en tant qu'arbitre adjoint. Cela peut être impressionnant au moment d'arbitrer le premier match de la rencontre, mais une fois lancée, c'est un réel plaisir d'être aux premières loges de ces matchs qui sont parfois impressionnants.

Comment cette progression a pu être aussi rapide ?

Pour présenter la candidature à l'AN, il faut au moins être AR depuis deux ans. Or, j'aurais eu mes deux ans au moment de passer l'examen. C'est Pierre (Deletang) qui a appuyé ma candidature auprès de la Ligue, en utilisant comme arguments ma motivation et le fait que j'aurais mes deux ans d'AR lors de la présélection. Cependant, mon année d'examen n'a pas été facile, avec un échec lors de la présélection à Villeneuve-sur-Lot, qui m'a mis un coup au moral. Mais j'ai été très vite reboostée par les autres arbitres, et par Miguel (Vicens) qui a eu un discours qui m'a fait réagir, dixit : « Certes tu as perdu un set, mais le match n'est pas fini ! Est-ce que quand tu perds le premier set, tu abandonnes le match ? ». Mes proches m'ont également poussée dans ce sens-là. J'ai donc choisi de continuer et mon formateur a tout mis en place pour travailler ce qui a péché lors de ces présélections, pour mieux le réussir lors de l'examen final en Auvergne à Ceyrat.

L'arbitrage à ce niveau n'est-il pas envahissant ?

Non, il n'est pas envahissant, car c'est moi qui pose mes desiderata sur les compétitions auxquelles je veux participer. Je me positionne donc sur les compétitions en fonction de mes autres contraintes, scolaires notamment (je suis en terminale avec l'échéance du baccalauréat au mois de juin).

L'arbitrage occupe une grande partie de votre vie, qu'est-ce que cela vous apporte ?

L'arbitrage ne prend pas tellement une grande place dans ma vie, c'est un loisir pour moi. Mais lors des week-ends de championnat de France, ce n'est pas de tout repos. Mais j'aime l'ambiance de ces grosses compétitions, les arbitres qui y sont présents et auprès desquels on apprend toujours. On rigole bien et on passe un excellent moment. Et malgré mon jeune âge, je suis très bien intégrée.

Que représente pour vous d'avoir été nominée aux trophées de l'ACAM à Paris ?

Chaque année, au cours de son assemblée générale, cette association honore et récompense des officiels de l'arbitrage. Je suis très flattée d'avoir été choisie par ma fédération. L'arbitrage au féminin commence à prendre quelques couleurs... Ce n'est pas encore la parité mais un frémissement se fait sentir. C'est un encouragement à poursuivre et donner le goût de l'arbitrage à d'autres jeunes et notamment aux féminines, c'est pas mal comme projet, non ?

Comment envisagez-vous votre avenir ?

Pour l'avenir l'immédiat, mon premier challenge reste évidemment dans quelques semaines le bac. Faux pas interdit. Pour les années futures, j'aimerais énormément présenter l'AI (arbitre international), afin de pouvoir peut-être participer aux Jeux Olympiques 2024 à Paris. Il faut toujours donner une chance à ses rêves !